

CFVU du 7 janvier 2021.

Délibération n° CFVU 20210107_03 – Délibération de la CVU relative à l'ouverture des parcours en 2022-2023 des spécialités de Bachelors Universitaires de Technologie année 2.

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° CFVU 20201015_02 de la CFVU du 15 octobre 2020, relative aux capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- Vu la délibération n° CA-18-12-2020-02 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 18 décembre 2020, portant élection de Madame Noëlle DUPORT aux fonctions de Vice-Présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire;

Dans le cadre de mise en place nationale des Bachelors Universitaires de Technologie, en 2021-2022, les parcours ouverts en BUT 2 en 2022-2023, pour les spécialités de BUT de l'établissement seront celles listées en annexe. Ces parcours sont affichés pour information des néo-bacheliers qui candidatent à l'entrée en BUT1 en 2021-2022.

La mesure est adoptée.

Votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Pour : 30

Contre : 3

Abstention : 0

Fait à Poitiers, le 7 janvier 2021

La Vice-Présidente Formation,
Présidente de la CFVU,

Noëlle DUPORT



UNIVERSITE DE POITIERS

15. JAN. 2021

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Direction des affaires juridiques

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Annexe délibération n° CFVU 20210107_03

Parcours des spécialités de BUT pour les 2 ème années qui ouvriront à la rentrée 2022.

Légende :

Ouverture en 202-2023 à l'université de Poitiers en BUT 2
Existant dans la nomenclature nationale, mais non ouvert à l'UP

Spécialité	Parcours	IUT 86 (Poitiers)	IUT 86 (Niort)	IUT 86 (Chatellerauld)	IUT 16	Non ouvert à l'UP
Chimie	Analyse, contrôle-qualité, environnement					
	Chimie industrielle					
	Matériaux et produits formulés					
	Synthèse					
Génie Electrique et Informatique Industrielle	Automatisme et Informatique Industrielle					
	Electricité et maîtrise de l'énergie					
	Electronique et systèmes embarqués					
Génie Mécanique et Productique	Chargé d'affaires industrielles					
	Conception et production durable					
	Innovation pour l'industrie					
	Management de process industriel					
	Simulation numérique et réalité virtuelle					
Génie Thermique et Energie	Exploitation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie					
	Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie					
	Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie					
	Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie					
Gestion des Entreprises et des Administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance					
	Gestion comptable, fiscale et financière					
	Gestion et pilotage des ressources humaines					
	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités					

Spécialité	Parcours	IUT 86 (Poitiers)	IUT 86 (Niort)	IUT 86 (Chatellerault)	IUT 16	Non ouvert à l'UP
Hygiène-Sécurité-Environnement	Science du danger et management des risques professionnels technologiques et environnementaux					
Mesures Physiques	Matériaux et contrôles physico-chimiques					
	Mesures et analyses environnementales					
	Techniques d'instrumentation					
Métiers du Multimédia et l'Internet	Création numérique					
	Développement web et dispositifs interactifs					
	Stratégie de communication numérique et design d'expérience					
Qualité, Logistique Industrielle et Organisation	Accompagnement à la transformation numérique					
	Management de la production de biens et de services					
	Pilotage de la chaîne logistique globale					
	Qualité et pilotage des systèmes de management intégrés					
Réseaux & Télécommunications	Cybersécurité					
	Développement Système et Cloud					
	Internet des objets et mobilité					
	Pilotage de Projets Réseaux					
	Réseaux Opérateurs et Multimédia					
Statistique et Informatique Décisionnelle	Sciences des données : exploration et modélisation statistique					
	Sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels					
Techniques de Commercialisation	Business développement et management de la relation client					
	Business international : achat et vente					
	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat					
	Marketing et management du point de vente					
	Stratégie de marque et événementiel					
Total général		12	6	4	11	17